



LE MAIRE  
Ancien Ministre  
Sénateur des Bouches-du-Rhône



Marseille, le 30 Avril 2013

**Monsieur Richard HARDOUIN**

Président

Collectif Anti-Nuisances L2

Les Cèdres de Préalaye

Entrée A

30, Traverse des Quatre Chemins de Montolivet  
13010 MARSEILLE

Nos Réf. : CAB/JCG/CB/CST/189/2013

Monsieur le Président,

Votre courrier, concernant l'implantation d'une station de filtration de particules fines sur le Parc de la Moline, a retenu toute mon attention.

Croyez bien qu'il me tient à cœur de préserver la qualité de vie des Marseillais et qu'en ce sens, il n'est évidemment pas souhaitable que l'air de notre Ville soit ainsi impacté.

Aussi, je suis bien entendu totalement d'accord pour demander à l'Etat, maître d'ouvrage de la L2, la mise en place de ce type d'équipement, à l'instar des autres partenaires co-financeurs que vous évoquez.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

**Jean-Claude GAUDIN**

